

CONNECT AND PROTECT

Garantie produit standard pour les produits de traçage électrique industriel et du bâtiment

À moins qu'il n'en ait été convenu autrement par écrit, nVent (le « Vendeur ») garantit tous les biens indiqués ci-dessous, sous réserve qu'ils aient été payés et installés, mis en service, exploités et entretenus correctement, contre les défauts de fabrication et/ou l'utilisation de matériaux défectueux pendant une durée de vingt-quatre (24) mois à compter de la date de livraison à l'Acheteur.

Marque	Type	Produits
nVent RAYCHEM	Type de ruban chauffant	BTV, QTVR, XTV(R), KTV, HTV, VPL, FMT, FHT, FHP, FHPC
	Accessoires	Kits de raccordement standard* pour les produits susmentionnés
nVent RAYCHEM	Type de ruban chauffant	XPI-F, XPI, XPI-S
	Accessoires	Kits de raccordement standard* pour les produits susmentionnés
nVent RAYCHEM	Câbles chauffants	Câbles chauffants à isolant minéral (MI) et kits de raccordement standard*
nVent RAYCHEM	Dispositifs de régulation	Tous les équipements de contrôle standard tels que listés dans le catalogue des produits industriels nVent RAYCHEM actuel, ou sur notre site web

* Les kits de raccordement standard sont limités aux kits de raccordement électrique, kits de jonction et kits de terminaison sélectionnés de manière appropriée, tels qu'indiqués dans la documentation produit de nVent.

Marque	Type	Produits
nVent RAYCHEM	Rubans chauffants	FS-C10-2X, EM2-XR, EM2-R, EM-MI, WinterGard-Cable, WinterGard-Mat, GM-2X, GM-2XT, GM-2CW, GM-4CW, R-ETL-A, R-ETL-B, R-ETL-A-CR, R-ETL-B-CR, HWAT-L, HWAT-M, HWAT-R, 10XL2-ZH, 15XL2-ZH, 26XL2-ZH, 31XL2-ZH, FroStop-Black et FrostGuard
	Accessoires	Kits de raccordement standard* approuvés pour les produits susmentionnés
nVent RAYCHEM	Dispositifs de régulation	Tous les équipements de contrôle standard tels que listés dans le catalogue des produits industriels nVent RAYCHEM actuel, ou sur notre site web
nVent RAYCHEM	TraceTek Câbles de détection de fuites	TT1000, TT3000 et TT5000
	Composants	Composants et accessoires associés
nVent PYROTENAX	Câbles résistants au feu	Câbles à isolation minérale et leurs terminaisons avec une tension nominale n'excédant pas 750 V
	Composants	Composants et accessoires associés

* Les kits de raccordement standard sont limités aux kits de raccordement électrique, kits de jonction et kits de terminaison sélectionnés de manière appropriée, tels qu'indiqués dans la documentation produit de nVent.

Les produits sont garantis conformes aux caractéristiques actuellement publiées par le Vendeur. Aucune garantie ne couvre les produits ou accessoires ayant été soumis à une utilisation abusive, une mauvaise installation, l'usure et la détérioration normales, la corrosion, ou ayant été démontés, modifiés ou réparés par du personnel non autorisé. L'Acheteur doit adresser au Vendeur un avis écrit relatif à tout défaut dans les 30 jours suivant la découverte d'un problème de garantie présumé. La responsabilité du Vendeur se limite exclusivement à entretenir ou à ajuster tout produit retourné en usine à cet effet. Elle comprend notamment le remplacement de toute pièce défectueuse dudit produit ou, à la discrétion du Vendeur, le remboursement du prix d'achat à l'Acheteur pour le produit non conforme. Les frais d'emballage, d'expédition et de transport aller et retour du produit à l'usine sont à la charge de l'Acheteur. À la demande de l'Acheteur, le Vendeur consentira des efforts raisonnables pour fournir le service couvert par la garantie dans les locaux de l'Acheteur, sous réserve que ce dernier applique les taux de dépannage sur site en vigueur du Vendeur et les frais de déplacement et de nourriture associés. Si une panne est due à une mauvaise installation, une opération de maintenance inappropriée ou une utilisation incorrecte, ou à des conditions d'exploitation anormales, les travaux de réparation seront facturés aux tarifs standard.

En cas de panne, respecter la procédure suivante :

- A. Notifier le Vendeur du numéro de modèle et du numéro de série du produit, et des détails du problème rencontré. À partir de ces données, l'Acheteur recevra des informations de dépannage ou des instructions d'expédition.
- B. À réception des instructions d'expédition du Vendeur, l'Acheteur devra retourner le produit en port payé. Si le produit ou la panne ne sont pas couverts par la garantie, un devis des coûts de réparation sera transmis à l'Acheteur avant le début des travaux.

LE VENDEUR DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE, IMPLICITE OU LÉGALE, NOTAMMENT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. LE VENDEUR REJETTE ÉGALEMENT TOUTES LES GARANTIES RELATIVES À DES SERVICES AUXILIAIRES RENDUS.

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS EXCLUS DE LA PRÉSENTE GARANTIE PRODUIT ?

Les biens soumis à une utilisation abusive, une négligence, une altération ou ayant été mal installés, exploités, entretenus, réparés ou testés (ou ayant subi toute autre action ou omission semblable), non attribuables au Vendeur, ne sont pas couverts par la garantie. Le Vendeur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des frais d'enlèvement ou d'installation, de la perte ou de dommages occasionnés ou de l'impossibilité d'utiliser des installations ou d'autres biens, du manque à gagner sur le plan du chiffre d'affaires, de la perte de l'utilisation du chiffre d'affaires, de la perte de profits prévisionnels ou d'autres dommages ou coûts de quelque autre type, qu'ils soient directs, indirects, accidentels ou consécutifs, et en aucun cas la responsabilité du Vendeur ne pourra dépasser un montant égal au prix de vente.

QUELLES SONT LES MESURES QUE LE VENDEUR PRENDRA POUR CORRIGER LES PROBLÈMES ?

Le Vendeur s'engage à examiner et à vérifier que tout problème présumé rencontré avec un produit couvert par la présente garantie existe réellement et s'est produit au cours d'une utilisation normale et appropriée, sans avoir été causé par un accident, une utilisation abusive, l'usure et la détérioration, la négligence, une altération ou une mauvaise installation, exploitation, opération de maintenance, réparation ou un mauvais test, ou tout autre cause similaire ne relevant pas de la responsabilité du Vendeur dans le cadre de la présente garantie. Le Vendeur décidera, à son entière discrétion, de réparer les biens, de fournir des biens de remplacement ou de créditer le compte de l'Acheteur pour des biens couverts par la présente garantie.

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE SERVICE POUR L'ACHETEUR ?

L'Acheteur doit informer promptement le Vendeur (ou le Représentant du Vendeur) du problème rencontré, par écrit ou par e-mail, dans un délai de trente (30) jours suivant la découverte du problème de garantie présumé. Des informations détaillées concernant la demande de service sous garantie seront alors demandées et l'Acheteur devra les fournir. Il pourra ensuite être demandé à l'Acheteur de retourner les biens, en port payé, à l'adresse désignée par le Vendeur.

QUELLE EST LA MARCHE À SUIVRE POUR OBTENIR LA GARANTIE PRODUIT ?

La garantie s'applique uniquement aux produits utilisés dans le cadre d'un système de traçage électrique complet du Vendeur. Les rubans et câbles chauffants doivent être utilisés avec des kits de raccordement standard (kits de raccordement électrique, kits de jonction et kits de terminaison sélectionnés de manière appropriée, tels qu'indiqués dans la documentation produit de nVent). Installer, mettre en service, utiliser et entretenir le système de traçage électrique de manière appropriée. Conserver l'original de la facture des produits achetés couverts par la garantie. Conserver soigneusement les rapports et fiches d'installation et de maintenance dûment remplis.

DE QUELLE MANIÈRE LA LÉGISLATION EUROPÉENNE OU DES PAYS MEMBRES S'APPLIQUE-T-ELLE AU REGARD DE CETTE GARANTIE ?

L'Acheteur peut disposer de droits juridiques dans le cadre de la législation nationale en vigueur régissant la vente de biens de consommation. La présente garantie est sans incidence sur ces droits.

France

Tél. 0800.906045
Fax 0800.906003
salesfr@nVent.com



Notre éventail complet de marques:

CADDY ERICO HOFFMAN RAYCHEM SCHROFF TRACER